



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUSSIR DANS UN INTERNAT D'EXCELLENCE

Dossier complet de candidature
et d'admission 2026-2027

1. Procédure pour la famille : constitution du dossier et transmission
 - Volet élève
 - Téléchargeable sur la page académique des internats d'excellence, à l'adresse ci-dessous :
<https://www.ac-limoges.fr/internats-d-excellence-122090>
2. Procédure établissement d'origine
 - Volet établissement d'origine : école, collège, lycée
3. Volet d'admission en internat d'excellence
4. Calendrier

INTERNAT D'EXCELLENCE DOSSIER DE CANDIDATURE RENTRÉE 2026-2027

Procédure pour la famille : constitution du dossier et transmission

Le dossier en vue de l'admission à l'internat est constitué sous couvert du chef d'établissement ou du directeur d'école d'origine. **Il est à constituer UNIQUEMENT lors de la première demande en internat dans l'établissement.** Il rassemble les éléments permettant un traitement des demandes sur la base de la motivation de l'élève et de sa famille, de critères familiaux, géographiques, pédagogiques et social. Les élèves peuvent formuler plusieurs vœux.

Attention !

Dans tous les cas, l'admission en internat se fait sous réserve de la décision d'orientation et de la décision d'affectation.

Le jeune et sa famille sont invités à formuler des vœux diversifiés dans le lycée ou le collège porteur de l'internat.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE PAR LA FAMILLE À L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

- Le volet élève renseigné et signé
- La lettre de motivation élève
- La partie motivation du jeune et des représentant-s légal-aux

La famille remettra à l'établissement scolaire de son enfant le dossier de candidature, sa lettre de motivation et celle du jeune concerné au plus tard le **11 mai 2026**.

Le résultat de la commission est transmis aux représentants légaux par l'établissement d'accueil à compter **de la diffusion des résultats de l'affectation.**

Liste des Internats d'Excellence de l'Académie de Limoges

En Corrèze :

- Lycée Simone Veil de Brive-la-Gaillarde ;
- Collège Mathilde Marthe Faucher d'Allasac ;
- Collège Gaucelm Faidit d'Uzerche ;
- Collège Albert Thomas d'Egletons ;
- Lycée Pierre Caraminot d'Egletons ;
- Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne*.

En Creuse :

- Lycée des métiers du bâtiment de Felletin ;
- Lycée Pierre Bourdan de Guéret ;

→ Cité scolaire Eugène Jamot - Jean Jaurès d'Aubusson ;

→ Collège Jules Marouzeau de Guéret* ;

→ Collège Jean Picart le Doux de Bourgneuf* ;

→ Collège Jacques Grancher de Felletin*.

En Haute-Vienne :

→ Cité scolaire Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche ;

→ Lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges ;

→ Lycée Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat.

INTERNAT D'EXCELLENCE DOSSIER DE CANDIDATURE

Volet élève

Nom de l'établissement porteur de l'internat demandé

Il est impératif de prendre contact avec l'internat pour prendre connaissance du projet éducatif et pédagogique et des règles de vie collective en internat

En Corrèze :

- Lycée Simone Veil de Brive-la-Gaillarde ;
 Collège Mathilde Marthe Faucher d'Allassac ;
 Collège Gaucelm Faidit d'Uzerche ;
 Collège Albert Thomas d'Egletons ;
 Lycée Pierre Caraminot d'Egletons ;
 Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne*.

- Collège Jules Marouzeau de Guéret* ;
 Collège Jean Picart le Doux de Bourgneuf* ;
 Collège Jacques Grancher de Felletin*.

En Haute Vienne :

- Cité scolaire Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche ;
 Lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges ;
 Lycée Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat.

En Creuse :

- Lycée des métiers du bâtiment de Felletin ;
 Lycée Pierre Bourdan de Guéret ;
 Cité scolaire Eugène Jamot - Jean Jaurès d'Aubusson ;

* Internats de la ruralité.

Niveau de classe pour lequel l'internat est demandé	Collège :	Lycée général et technologique :	Lycée professionnel :
	<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} <input type="checkbox"/> Parcours effectué en SEGPA	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input type="checkbox"/> Terminale	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} Prépa Métiers CAP : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} Pro <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Pro <input type="checkbox"/> Term. Pro

Identité de l'élève

Nom, Prénom de l'élève :
 Date de naissance :
 Établissement fréquenté :
 Classe de l'élève au moment de la constitution du dossier :
 Sexe : Fille Garçon Boursier : Oui Non
 Interne en 2025-2026 : Oui Non
 Adresse :

Représentant(e) légal(e)

Nom, Prénom :
 Lien de parenté : Mère Père Autre :
 Adresse :

 Téléphone :
 Téléphone portable :
 Adresse mail :

Représentant(e) légal(e)

Nom, Prénom :
 Lien de parenté : Mère Père Autre :
 Adresse :

 Téléphone :
 Téléphone portable :
 Adresse mail :

Je sollicite pour l'enfant une inscription à l'internat d'excellence.
 J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission et m'être renseigné(e) sur les règles de vie collective en internat.
 J'atteste être en accord avec le projet éducatif et pédagogique de l'internat.
 Date : Signature :

Je sollicite pour l'enfant une inscription à l'internat d'excellence.
 J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission et m'être renseigné(e) sur les règles de vie collective en internat.
 J'atteste être en accord avec le projet éducatif et pédagogique de l'internat.
 Date : Signature :

INTERNAT D'EXCELLENCE DOSSIER DE CANDIDATURE RENTRÉE 2026-2027

Volet élève

Partie motivation du jeune et des représentant-s légal-aux

Motivation pour l'internat d'excellence : cocher les éléments qui correspondent à votre motivation.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> La formation proposée | <input type="checkbox"/> L'environnement de l'établissement (le lieu de vie |
| <input type="checkbox"/> Le désir de l'élève d'être interne | <input type="checkbox"/> L'apprentissage de la vie collective |
| <input type="checkbox"/> Le projet sportif | <input type="checkbox"/> Le projet culturel (art, musée, théâtre, musique, débats...) |
| <input type="checkbox"/> L'autonomie | <input type="checkbox"/> L'encadrement |
| <input type="checkbox"/> Autre projet en lien avec l'internat demandé (préciser) : | |

Vous indiquerez vos remarques ou vos attentes et exprimerez vos besoins relatifs à l'accès à l'internat d'excellence ainsi que votre motivation. Vous pourrez notamment préciser vos engagements (associatif, culturel, sportif...), vos centres d'intérêt, et votre participation à la vie de l'établissement (Ateliers, UNSS, commissions...).

Vous expliquerez enfin en quoi l'Internat d'excellence pour lequel vous candidatez répond à vos attentes et à vos besoins.

- J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission.
 Je me suis renseigné(e) sur les règles de vie collective en internat.
 J'atteste être en accord avec le projet éducatif et pédagogique de l'internat d'excellence pour lequel je candidate.

Date : signature :

*Afin d'affiner la demande d'internat la famille pourra consulter le site du rectorat pour s'informer sur le projet d'internat d'excellence, à la page <https://www.ac-limoges.fr/internats-d-excellence-122090>.
La demande pourra être utilement complétée par une prise de contact avec l'établissement porteur de l'internat.*

Pièces à fournir et à transmettre à l'établissement d'origine pour le 11 mai 2026 :

- Le volet élève renseigné ;
 La partie motivation du-des représentant-s- légal-aux.

INTERNAT D'EXCELLENCE DOSSIER DE CANDIDATURE RENTRÉE 2026-2027

Procédure établissement d'origine

L'**établissement d'origine** assure le repérage et l'accompagnement de la famille dans la constitution du dossier.

DOCUMENTS À TRANSMETTRE PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE À LA DSDEN

Les élèves déjà scolarisés dans l'établissement et bénéficiant de l'internat ne sont pas concernés par ce dossier. Ce dossier concerne **UNIQUEMENT** les premières demandes d'internat dans l'établissement.

Il transmet :

- Le dossier de candidature renseigné par la famille (volet élève, motivation élève + représentant-s légal-aux) ;
- Le volet établissement d'origine renseigné par le directeur d'école ou le chef d'établissement ;
- La copie des bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente.

L'établissement d'origine transmet ainsi le dossier constitué à la DSDEN au plus tard le **20 mai 2026**.

Si nécessaire :

- **L'assistant-e social-e de l'établissement d'origine transmet directement les éléments à la conseillère technique départemental du service social.**
- **Document transmis par l'établissement d'origine au médecin CT.** Le cas échéant, l'avis circonstancié du médecin scolaire sous pli confidentiel.

INTERNAT D'EXCELLENCE DOSSIER DE CANDIDATURE RENTRÉE 2026-2027

Volet établissement d'origine : école, collège, lycée

Nom de l'établissement porteur de l'internat demandé

Il est impératif de prendre contact avec l'internat pour prendre connaissance du projet éducatif et pédagogique et des règles de vie collective en internat

En Corrèze :

- Lycée Simone Veil de Brive-la-Gaillarde ;
- Collège Mathilde Marthe Faucher d'Allasac ;
- Collège Gaucelm Faidit d'Uzerche ;
- Collège Albert Thomas d'Egletons ;
- Lycée Caraminot d'Egletons ;
- Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne*.

- Collège Jules Marouzeau de Guéret* ;
- Collège Jean Picart le Doux de Bourgneuf* ;
- Collège Jacques Grancher de Felletin*.

En Haute Vienne :

- Cité scolaire Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- Lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges ;
- Lycée Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat.

En Creuse :

- Lycée des métiers du bâtiment de Felletin ;
- Lycée Bourdan de Guéret ;
- Cité scolaire Eugène Jamot - Jean Jaurès d'Aubusson ;

* Internats de la ruralité.

Niveau de classe pour lequel l'internat est demandé	Collège : <input type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} <input type="checkbox"/> Parcours effectué en SEGPA	Lycée général et technologique : <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input type="checkbox"/> Terminale	Lycée professionnel : <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} Prépa Métiers CAP : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année <input type="checkbox"/> 2 ^{nde} Pro <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Pro <input type="checkbox"/> Term. Pro
--	--	---	---

Identité de l'élève

INE :

Nom, Pénom :

Date de naissance :

Type de résidence :

Grande ruralité Quartier prioritaire de la ville : Oui Non

Réseau d'éducation prioritaire : Oui Non

Éléments du parcours de l'élève (à renseigner par l'école, le collège ou le lycée)

L'élève a-t-il bénéficié de dispositifs d'accompagnement spécifiques ?

.....

.....

.....

.....

Éléments du parcours de l'élève (à renseigner par l'équipe éducative : PP, CPE...)

L'élève fait-il partie d'une cordée de la réussite :

Si oui, quel est son niveau d'engagement dans cette cordée ?

.....

.....

.....

.....

Selon vous, quel sera l'apport d'un internat d'excellence pour cet élève ? A quel besoin va répondre la demande d'internat d'excellence ?

**Avis circonstancié du chef d'établissement concernant
la demande d'internat d'excellence**

Pièces à fournir et à transmettre à la DSDEN pour le 20 mai 2026 (dossier scanné à envoyer par mail à la DSDEN + copie établissement d'accueil)

- Le dossier famille complet (volet élève, motivation élève + représentant-s légal-aux) ;
- Le volet établissement d'origine complété ;
- La copie des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente.

Partie réservée aux membres de la commission

Sécurisation de la place en internat :

- Avis favorable* *Avis défavorable*

Sous réserve des résultats ultérieurs de l'affectation et de la capacité d'accueil de l'internat

INTERNAT D'EXCELLENCE DOSSIER DE CANDIDATURE RENTRÉE 2026-2027

Commission d'admission en internat d'excellence

L'affectation des élèves relève de la compétence du recteur ou, par délégation, de l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale.

En tenant compte des niveaux d'enseignement et des spécialités professionnelles, l'admission des internes donne lieu à la prise en compte des critères suivants dans l'ordre énoncé ci-dessous.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

Critères de motivation :

- Continuité de parcours : formation suivie, cordées de la réussite... ;
- Motivation du jeune pour la formation demandée ;
- Adhésion du jeune et des représentants légaux ;
- Centres d'intérêt voire engagement.

Critères familiaux : Élèves dont les conditions de travail particulières des parents ne favorisent pas une disponibilité ou un encadrement éducatif suffisant.

Critères géographiques : Élèves dont les conditions d'hébergement (éloignement du lycée), ne favorisent pas une optimisation des temps dédiés au travail personnel et à la réussite dans la formation choisie.

Critères scolaires : Élèves dont le suivi, scolaire et/ou éducatif en internat, constituera un levier pour accompagner positivement la scolarité.

Critères sociaux : Élèves dont les critères sociaux peuvent justifier une priorité pour l'admission en internat.

L'équilibre sera recherché entre les filles et les garçons pour respecter le critère d'équité.

La commission d'admission à l'internat établit la liste des élèves des candidatures validées par le DASEN, ces candidatures sont sécurisées pour l'admission en internat d'excellence, sous réserve des résultats ultérieurs de l'affectation.

À l'issue des résultats de l'affectation, le résultat de la commission est transmis aux chefs d'établissement d'accueil qui informent la/les familles concernées dans les meilleurs délais et à compter **de la date de diffusion des résultats de l'affectation**. La commission envoie le procès verbal de la liste des élèves à la DSDEN qui transmet ce résultats à l'établissement d'origine. Les familles sont informées du résultat en même temps que le résultat de l'affectation.

INTERNAT D'EXCELLENCE DOSSIER DE CANDIDATURE RENTRÉE 2026-2027

Calendrier de la procédure

INFORMATION AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

De la constitution du dossier à la commission de régulation

Remise par la famille du dossier de candidature à l'école ou à l'établissement scolaire de son enfant	Date limite : 11 mai 2026
Transmission du dossier complet par l'école ou l'établissement d'origine à l'établissement d'accueil et à la DSDEN	Date limite : 20 mai 2026
Commission d'admission en internat	<i>Cette date sera communiquée par les DSDEN dans leurs calendriers de fin d'année</i>

Information des familles des résultats de la commission départementale

Information de la famille par l'établissement d'accueil à l'issue des résultats de l'affectation	À partir de la date d'affectation pour l'entrée au lycée et au collège
--	---